

Saisie vente + meubles à des tiers chez moi

Par ptitange, le 20/04/2015 à 00:06

Bonjour, mes amis m'ont achetés mes meubles pour m'aider financièrement. Ils ont payés par virement bancaire donc j'ai une trace du versement.

Les meubles sont toujours chez moi et je peux les utiliser (un usufruit en quelque sorte). Mon ex-mari a mandaté un huissier pour saisie vente.

L'huissier peut-il saisir les meubles que mes amis m'ont achetés du fait qu'ils sont stockés chez moi et que je peux en user ?

Merci pour vos réponses

Par aguesseau, le 20/04/2015 à 09:26

bir,

il faudra prouver que ses meubles ne vous appartiennent pas. vous avez simplement la preuve que vos amis vous ont donné de l'argent. cdt